



073

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N° AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2026 du 07 AOUT 2026

en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de réhabilitation
du tronçon de route régionale revêtue R0126 : Sa'a - Mendouga -
M'Okala - Pont de l'Enfance de 15,00 km de long dans le Département
de la Lékié, Région du Centre. Financement : Budget d'Investissements
Publics du MINTP, Exercices 2026, 2027 et 2028.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de circulation des biens et des personnes, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO), pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route régionale revêtue R0126 : Sa'a-Mendouga-M'Okala-Pont de l'enfance de 15,00 km de long dans le Département de la Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des travaux

Outre les travaux généraux relatifs à la préparation et l'organisation du chantier, à l'issue desquelles le Cocontractant est appelé à fournir un certain nombre de documents (projet d'exécution; Plan d'Assurance de la Qualité ; dossier de récolement, etc.), les travaux à exécuter dans le cadre du présent marché comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- L'installation de chantier comprenant l'amenée et le repli du matériel ;
- Le nettoyage et les terrassements : comprenant le débroussaillage, les déblais ordinaires mis en dépôt et les remblais en graveleux latéritique provenant d'emprunt ;
- Les travaux de la chaussée : comprenant la scarification de la chaussée existante, la couche de base en grave latéritique d'épaisseur 30 cm, l'imprégnation au cut back 0/1, la couche de roulement en enduit superficiel tricouche ;
- L'assainissement et le drainage : comprenant la construction des fossés triangulaires bétonnés de 120x60 et la construction des caniveaux rectangulaires en béton armé de 50x50 avec dalles de 10 cm d'épaisseur;
- Les travaux d'ouvrage d'art : comprenant la construction de dalot en béton armé section 2x1,5, tête de dalot en béton armé 2x1,5 m et les études géotechniques et d'exécution ;
- La signalisation et les équipements de sécurité : comprenant la fourniture et la pose des panneaux de signalisation métallique de type AB et C.

NB : Les informations sur les travaux à exécuter sont détaillées dans le bordereau des prix unitaires, le détail quantitatif et estimatif et le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Les travaux à Haute Intensité de Main-œuvre (HIMO) seront présentés de manière détaillée dans le CCTP. Lesdits travaux seront exécutés en privilégiant l'utilisation de la main d'œuvre local, le savoir-faire local, des matériaux et services locaux.

3. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° lot	Région	Tronçon	Linéaire (km)	Type d'intervention
Unique	Centre	SA'A - MENDOUGA - M'OKALA - PONT DE L'ENFANCE	15	Réhabilitation

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un milliard six cent quarante un millions cent trente mille quatre cent vingt-cinq (1 641 130 425) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **douze (12) mois calendaires**, hors période de garantie.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux et comprend les périodes de pluies ainsi que toutes les intempéries et sujétions diverses à l'exception des cas de forces majeures.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises ou Groupement d'Entreprises de droits camerounais de Bâtiments et Travaux Publics de catégories **A, B et C** du sous-secteur « Route ».

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercices **2026, 2027 et 2028**.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission est exclusivement: « **En ligne (online)** ». Autrement dit, il n'est pas possible de soumissionner hors ligne pour cet Appel d'Offres.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission timbrée, acquittée à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **deux millions (2 000 000) Francs CFA, accompagnée du récépissé délivré par la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC)**.

La caution de soumission devra rester valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence du récépissé CDEC ou de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 4ème étage du bâtiment A de l'immeuble siège du Ministère des Travaux Publics, sis à ETOUDI, au lieudit Centre Administratif, Porte 4/36, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue dans les services du Maître d'Ouvrage, aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la

18 0 10

Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 4ème étage du bâtiment A de l'immeuble siège du Ministère des Travaux Publics, sis à ETOUDI, au lieudit Centre Administratif, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **quatre cent mille (400 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...). Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **17 SEPT 2026** à 11 heures.

Par ailleurs, l'original de la caution de soumission ainsi qu'une copie de sauvegarde de l'offre non compressée enregistrée sur clé USB devront parvenir sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « **copie de sauvegarde** », à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 4ème étage du bâtiment A de l'immeuble siège du Ministère des Travaux Publics, sis à Etoudi, au lieudit Centre Administratif, porte 4/36, au plus tard le **17 SEPT 2026** à 11 heures, et déposée contre récépissé. Ce pli devra porter la mention :

073 « **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**
N° **073/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2026 DU 20 AOÛT 2026**,
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONCON DE
ROUTE REGIONALE REVETUE RO126 : SA'A - MENDOUGA - M'OKALA - PONT DE
L'ENFANCE DE 15,00 KM DE LONG DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE,
REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2026, 2027 ET 2028.

MAITRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

(COPIE DE SAUVEGARDE, RECEPISSE DE LA CDEC ET ORIGINAL DE LA
CAUTION DE SOUMISSION) »

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

NB : Les soumissionnaires devront déposer dans le même délai à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 4ème étage du bâtiment A de l'immeuble siège du Ministère des Travaux Publics, sis à ETOUDI, au lieudit Centre Administratif, Porte 4/36, en plus de la copie de sauvegarde, le récépissé de la CDEC et l'accusé de réception du dépôt des offres sur la plateforme COLEPS.

Handwritten marks: a checkmark, a circle with a dot, and a circle with a cross.

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être soumises sur la plateforme COLEPS.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du récépissé CDEC ou de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des Finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Un cautionnement de soumission produit mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Les pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives devant être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **17 SEPT 2026** à **12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures (CIPM-TCRI) placée auprès du Ministère des Travaux Publics, siégeant à sa salle de réunion située au 3^{ème} étage de l'immeuble siège du Ministère des Travaux Publics, sis à ETOUDI, au lieudit Centre Administratif.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission à l'exception du cautionnement de soumission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

a) Dossier Administratif incomplet pour :

- Absence ou non-conformité de l'original de la caution de soumission timbrée et acquittée accompagnée du récépissé de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDEC) à l'ouverture des offres;
- Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des offres, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente à l'exception de la caution de soumission et de la CDEC;

b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :

- Une Pré-convention de Partenariat signée avec la Commune du ressort des travaux pour le recrutement de la main-d'œuvre locale HIMO ou une déclaration

4 9 0

sur l'honneur engageant le soumissionnaire à signer ladite convention avant le démarrage des travaux est acceptée ;

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- Une Note méthodologique d'exécution des travaux (organisation, planning et compréhension du projet) cohérente avec les travaux à exécuter, ainsi qu'un chapitre sur la méthodologie HIMO détaillée ressortant le plan de recrutement local (rotation des équipes pour toucher plus de jeunes), le mode de paiement des ouvriers (fréquence) et l'organisation du chantier sans engins lourds sur les postes HIMO (la note méthodologique sera considérée comme absente si ce chapitre n'y figure pas) ;
- Un Conducteur des Travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO : Ingénieur en Génie Civil niveau Bac + 3 ou plus ou équivalent et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC), ayant au moins sept (07) années d'expérience générale en Bâtiment et Travaux Publics, et avoir été Conducteur des Travaux ou Ingénieur routier (Terrassements/Chaussées) pour des travaux d'au moins deux (02) projets de construction ou de réhabilitation ou d'entretien des routes revêtues ;
- Une capacité de financement (ligne de crédit disponible) d'un montant minimum de cinq cent cinquante millions (550 000 000) de FCFA, délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ;
- L'attestation de visite de site datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire, accompagnée d'un rapport pertinent de visite du site, paraphé à chaque et signé à la dernière page par le soumissionnaire. Ce rapport se doit d'être documenté et illustratif, assorti de photos des sections critiques de la route avec leurs localisations (l'attestation sera considérée comme absente si ce rapport de visite n'est pas joint) ;
- La charte d'intégrité datée et signée ;
- La déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- Les bilans financiers du soumissionnaire pour les cinq (05) dernières années (2021-2025), ceux-ci devant justifier que le soumissionnaire possède un chiffre d'affaires moyen d'au moins trois cent millions (300 000 000) de FCFA ;
- La justification de la possession en propre du matériel minimum suivant :
 - deux (02) camions bennes ;
 - Une (01) niveleuse avec scarificateur à dents multiples ;
 - Un (01) compacteur (compacteur tambour) ;
 - Un (01) camion-citerne à eau.
- La non satisfaction d'au moins 2/3 des critères essentiels avec obligatoirement **le critère matériel.**

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- La soumission timbrée, datée et signée (voir modèle pièce 8.1) ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle (pièce 6) avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres; rempli de manière lisible; paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page;
- Le Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté, avec indication des montants hors TVA et Toutes Taxes Comprises;

8 4 2

- Le sous - détail des prix unitaires quantifié et paraphé à toutes les pages (voir modèle pièce 9.11) ;
- d) **Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;**
- e) **Absence des preuves d'acceptation des clauses du marché ;**
- f) **Fausse déclaration, documents falsifiés ou non authentique, manœuvres frauduleuses.**
- g) **Non-respect du format de fichiers des offres soumises en ligne ;**
- h) **Non-conformité du mode de soumission.**

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé sur **dix-huit (18) sous-critères ;**
- b) Le matériel à mobiliser sur **douze (12) sous-critères ;**
- c) Les références du soumissionnaire sur **deux (02) sous-critères.**

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 4^{ème} étage du bâtiment A de l'immeuble siège du Ministère des Travaux Publics, sis à ETOUDI, au lieudit Centre Administratif, Porte 4/36, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses **<http://www.marchespublics.cm>** et **<http://www.publiccontracts.cm>**.

19. Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email **dsi@minmap.cm**.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ou le Ministère des Travaux Publics au numéro 88 00 20 42.

Yaoundé le **20 AOUT 2026**

Le Ministre des Travaux Publics

Copies :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- MINTP ;
- Président CIPM-TCRI ;
- Affichage chrono.



Emmanuel NGANOU D.



073 Open National Call for Tenders
No. **AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2026** of **20** AOUT **2026**

In emergency procedure, for the execution of rehabilitation works on the regional paved road section R0126: Sa'a - Mendouga - M'Okala - Pont de l'Enfance, 15.00 km long, in the Lékié Division, Centre Region. Financing: MINTP Public Investment Budget, Financial Years 2026, 2027 and 2028.

1. Subject of the Call for Tenders

As part of actions to improve conditions for the movement of people and goods, the Minister of Public Works, Project Owner, hereby issues an Open National Call for Tenders for the execution of rehabilitation works on the Regional paved road R0126: Sa'a-Mendouga-M'Okala-Pont de l'Enfance, 15.00 km long, in the Lékié Division, Centre Region.

2. Scope of Works

In addition to the general works relating to the preparation and organisation of the site, at the end of which the Contracting Partner is required to provide a certain number of documents (final design, Quality Assurance Plan, post-completion drawings, etc.), works to be carried out under this contract include the following operations; inter alia:

- Site installation, delivery and removal of equipment;
- Cleaning and earthworks: including bush clearing, ordinary excavation and disposal of material, and borrowed backfill with lateritic gravel;
- Pavement works: including scarification of existing pavement, a 30 cm-thick lateritic gravel base course, 0/1 cutback impregnation, triple surface dressing on the wearing course;
- Sanitation and Drainage: including the construction of 120×60 cm triangular concrete ditches and 50×50 cm reinforced concrete rectangular gutters with 10 cm-thick cover slabs.
- Engineering structure works: including the construction of a 2x1.5 m reinforced concrete box culvert, a 2x1.5 m reinforced concrete box culvert head as well as geotechnical and execution studies;
- Signs and safety equipment: including the supply and installation of AB and C-type metal road signs.

Note: Information on the works to be carried out is detailed in the Unit Price Schedule, the Bill of Quantities, and the Special Technical Clauses.

Labour-Intensive Works (HIMO) will be presented in detail in the Special Technical Clauses. The said works will be carried out by prioritising the use of local labour, expertise, materials and services.

3. Allotment

The works under this Call for Tenders shall be tendered for in one (1) lot as follows:

Lot No.	Region	Road Section	Length (Km)	Type of intervention
Single	Centre	SA'A - MENDOUGA - M'OKALA - PONT DE L'ENFANCE	15	Rehabilitation

N Q P

4. Estimated Cost

The estimated cost of the project, following the completion of the preliminary studies, is **one billion, six hundred and forty-one million, one hundred and thirty thousand, four hundred and twenty-five (1,641,130,425) CFA francs, including taxes.**

5. Estimated Execution Time Frame

The time frame set by the Project Owner shall be **twelve calendar (12) months** excluding the warranty period.

This time frame shall run from the date of notification of the Order to start work and shall include rainy periods as well as adverse weather conditions and miscellaneous contingencies except force majeure.

6. Eligibility

Participation in this Call for Tenders is open on equal conditions to all categories **A, B** and **C** contractors or consortium in the Building and Public Works sector governed by Cameroonian law in the "road" sub-sector of activities.

7. Financing

The works under this Call for Tenders shall be financed by the MINTP Public Investment Budget, Financial Years **2026, 2027 and 2028.**

8. Bidding Method

Bids can be submitted exclusively **"On-line"** In other words, one cannot submit bids off-line for this Call for Tenders.

9. Bid Bond

Each tenderer must attach to his administrative documents, a hand-paid bid bond, issued by one of the bodies or financial institutions authorised by the Minister in charge of Finance to issue bonds within the framework of public contracts, the list of which appears in Document 14 of the Tender Documents. The amount of the bond is **two million (2,000,000) CFA francs alongside a receipt issued by the Deposits and Consignments Fund (CDEC).**

The bid bond shall be valid for up to thirty (30) days beyond the initial tender validity date. The absence of a CDEC receipt or bid bond issued by a first class bank or financial institution authorised by the Ministry in charge of Finance to issue bonds as part of public contracts, will result in the outright rejection of the bid. A bid bond having no connection with the consultation concerned shall not be taken into account. A bid bond presented during bid opening session will be rejected.

10. Consultation of Tender Documents

Tender Documents may be consulted during working hours at the Ministry of Public Works in Yaounde, Department of Contracts, Tenders Unit, located on the 4th floor of Block A of the headquarters building of the Ministry of Public Works, in the administrative neighbourhood at ETOUDI, Room 4/36, upon publication of this Call for Tenders.

It can also be accessed **on line via the COLEPS platform at the addresses <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>** on the PCRA websites (www.armp.cm).

11. Acquisition of Tender Documents

The hard copy of the Tender documents may be obtained during working hours in the Project Owner's offices at the Ministry of Public Works Yaounde, Department of

Contracts, Tenders Unit, situated on the 4th floor of Block A of the headquarters building at the ETOUDI, administrative centre, upon presentation of a receipt of payment into the Public Treasury of a non-refundable fee of **four hundred thousand (400,000) CFA francs**

Upon withdrawal of tender documents, tenderers shall be registered by indicating their full address (P.O. Box, Telephone number, Fax, E-mail, etc.). The said receipt must identify the payer as the representative of the contractor willing to participate in the Call for Tenders.

It is also possible to obtain the soft copy of Tender Documents by free download at the addresses indicated above. However, physical and on line tendering is subject to the payment of the Tender Documents purchase fee.

12. Submission of Tenders

The bid shall be submitted by the tenderer on COLEPS platform latest on **17 SEPT 2026 at 11 a.m.**

Furthermore, **the original bid bond as well as the uncompressed backup copy of the bid saved in a USB flash drive**, shall be submitted against a receipt and in a sealed envelope, clearly and legibly marked "**Backup Copy**", at the Ministry of Public Works in Yaounde, Department of Contracts, Tenders Unit, located on the 4th floor of Block A of the Ministry of Public Works Headquarters, at the Etoudi administrative centre, room 4/36, no later than ~~17 SEPT 2026~~ **at 11:00 a.m.** It shall bear the following:

073 "OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS
No. /AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2026 OF 20 AOUT 2026,
FOR THE EXECUTION OF REHABILITATION WORKS ON THE REGIONAL PAVED
ROAD SECTION R0126: SA'A - MENDOUGA - M'OKALA - PONT DE L'ENFANCE,
15.00 KM LONG, IN THE LÉKIE DIVISION, CENTRE REGION.
FINANCING: MINTP PIB, FINANCIAL YEARS 2026, 2027 AND 2028.
PROJECT OWNER: MINISTER OF PUBLIC WORKS.
(BACKUP COPY, ACKNOWLEDGEMENT RECEIPT FROM CDEC AND ORIGINAL OF
THE BID BOND)"

File size and format

The maximum size of the files that will transit on the platform and constitute the bidder's offer shall be as follows:

- 5 MB for the Administrative Offer;
- 15 MB for the Technical Offer;
- 5 MB for the Financial Offer.

Accepted formats include:

- PDF format for texts;
- JPEG for pictures.

Candidates shall make sure that a compression software is used to reduce the size of the files to be forwarded.

Note: The CDEC receipt and a receipt of submission of tenders on the COLEPS platform must be submitted, within the same time frame, at the Department of Contracts (Tenders Unit), situated on the 4th floor, Block A of the headquarters building of the Ministry of Public Works, located at ETOUDI, in the Administrative Centre neighbourhood, Room 4/36, in addition to the backup copy.

13. Bid Admissibility

Administrative documents, the technical bid and the financial bid must be submitted on the COLEPS platform.

The Project Owner shall reject the tender for the following reasons:

- Bids submitted after the submission deadline;
- Bids that do not comply with the bidding method.

Any bid not complying with the requirements of the Tender Documents shall be rejected. The absence of the CDEC receipt or the bid bond issued by a body or financial institution authorised, by the Minister in charge of finance, to issue bonds in the field of public contracts or failure to comply with the model documents in Tender Documents, will lead to the outright rejection of the bid without any possible petition. A bid bond having no connection with the consultation concerned shall not be taken into account. A bid bond presented during bid opening session will be rejected.

These administrative documents shall be valid for three (3) months and the validity deadline shall not expire before the launching date of the Call for Tenders.

14. Opening of Tenders

Tenders shall be opened at once on **17 SEPT 2026** at **noon** by the Internal Tenders Board for Infrastructure Construction and Rehabilitation Works (CIPM-TCRI) at the Ministry of Public Works, located in the meeting room on the 3rd floor of the Headquarters building of the Ministry of Public Works at ETOUDI, in the Administration Centre.

Only tenderers may attend the opening session or be represented there by a duly mandated person of their choice, even in the case of consortium.

Lest they be rejected, shall be submitted only the originals or true copies of administrative documents, certified by the issuing service, or the relevant administrative authority, in keeping with the requirements of the Special Tenders Regulation. They must be less than three (3) months old or must have been established after the date of signature of the Call for Tenders.

In the event of the absence or non-compliance of any document in the administrative file during the bid opening session, with the exception of the bid bond and despite the 48-hour deadline extension granted by the Board, the bid will be rejected.

15. Evaluation Criteria

15.1 Eliminatory Criteria

a) Incomplete Administrative file due to:

- Absence or non-compliance of the original stamped and paid bid bond accompanied by the receipt from the Deposits and Consignment Fund (CDEC), during the opening of bids;
- Failure to submit a document deemed non-compliant or missing from the administrative file during the bid opening session despite the 48h-hour extension except for the bid bond and the CDEC receipt;

b) Incomplete technical offer in the absence of one of the following elements:

- A Pre-Partnership Agreement signed with the council of jurisdiction for the recruitment of local labour - HIMO approach, or a formal declaration whereby the bidder undertakes to sign the said agreement before the commencement of works, shall be accepted.

8 4 10

- The formal declaration attesting that the bidder did not abandon a contract over the past three years and that he is not on the list of failing companies drawn up by the Ministry of Public Contracts (MINMAP);
- Methodology note for the execution of works (organisation, planning, and understanding of the project) consistent with the works to be carried out, as well as a detailed HIMO methodology note highlighting the local recruitment plan (team rotation to reach more young people), the method of payment for workers (frequency) and the organisation of the construction site without heavy machines on HIMO stations (the methodology note shall be deemed absent if this chapter is not included);
- A Works Supervisor meeting the specific qualification and experience requirements under the Special Tenders Regulation (RPAO): A Civil Engineer, at least GCE AL+3, and enrolled into the National Order of Civil Engineers (NOCE), minimum seven (7) years of general experience in the Building and Public Works and must have been a Works Supervisor or Road Engineer (earthworks/carriageways) for at least two (2) paved road construction, rehabilitation or maintenance projects;
- An attestation of financial capacity (available credit line) for a minimum amount of five hundred and fifty million (550,000,000) CFAF issued by a first-class bank approved by the Minister of Finance;
- The dated, stamped and signed attestation of site visit formally signed by the bidder, accompanied by a relevant site visit report, initialled on each page and signed on the last page by the bidder. This report must be documented and illustrated, and must include photographs of the critical sections of the road along with their locations (the certificate shall be deemed absent if this site visit report is not attached).
- The dated and signed integrity charter;
- The dated and signed Declaration of commitment to respect social and environmental clauses;
- The bidder's financial statements for the last five (5) years (2021-2025), which must demonstrate that the bidder has an average turnover of at least three hundred million (300,000,000) CFAF;
- Proof of following minimum in-house equipment:
 - two (2) dump trucks;
 - one (1) grader with multi-tooth scarifier;
 - one (1) compactor (drum roller compactor);
 - one (1) water tanker.
- Failure to meet at least 2/3 essential criteria, including the **equipment criterion**.

c) Incomplete financial offer due to the absence of one of the following elements:

- Stamped, signed and dated bid (see document 8.1);
- The Unit Price Schedule (USP) compliant with the model (document 6) indicating the prices exclusive of taxes in figures and in words, filled in a legible way, initialled on every page and signed on the final page;
- Dated, signed and stamped Bill of Quantities (BOQ), indicating the amounts net and including all taxes;
- Breakdown of unit prices initialled on all pages (see Document 9.11 model);

- d) Omission of a quantified unit price in the financial offer;
- e) Failure to provide evidence of acceptance of contract clauses;
- f) False declaration, forged or unauthentic documents, corrupt practices.
- g) Non-compliance with the file format for on line tendering;
- h) Non-compliance with the bidding method.

15.2. Essential Criteria

The technical offers shall be evaluated out of the following essential criteria:

- a) Proposed supervisory staff on **eighteen (18) sub-criteria**;
- b) Equipment to be mobilised on **twelve (12) sub-criteria**;
- c) Contractor's references on **two (2) sub-criteria**.

16. Contract Award

The Project Owner shall award the contract to the lowest bidder meeting the required technical and financial qualification criteria, including any proposed discounts.

17. Tender Validity

Tenderers shall be bound by their tenders for a period of **ninety (90) days** with effect from the initial tender submission deadline.

18. Further Information

Further information can be obtained during working hours at the Department of Contracts, Tenders Unit, located on the 4th floor of Block A of the headquarters of the Ministry of Public Works, at ETOUDI, Administrative Centre, Room 4/36, or on-line on the COLEPS platform at the following addresses <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>.

19. Technical Assistance

For technical assistance, in the event of a problem related to the use of the COLEPS platform, please call (+237) 222 238 155 / 222 235 235 669 or write to the following email address dsi@minmap.cm.

20. Fight Against Corruption and Malpractice

To report corrupt practices, facts or acts, or any other malpractice, please contact CONAC, by dialling 1517, or the Public Contracts Authority (MINMAP) (SMS or call) on: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48 or the Ministry of Public Contracts via the number 88 00 20 42.

Yaounde, **20 AOUT 2026**

The Minister of Public Works

Copies:

- MINMAP;
- PCRA;
- MINTP;
- Chairperson of CIPM-TCRI;
- Notice board/Chrono.



Emmanuel NGANOU D.